

**Compte rendu réunion de Conseil Communautaire**

*Mardi 9 Avril 2013 à 20h30 en mairie de Burdignin*

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOUVIER Bernard – GENOUD Edmond – SANTONI Michel – DUPRAZ Yves – DURET Marielle – DUCROT Denis – MOUCHET Denis – MAURON Jean – SAILLET Patrick – ROCH Jacqueline – BOSSON Jean-François – PINGET Roland – SAUTHIER Gilles – VIGUIER Evelyne – LETONDAL Vincent – MOUCHET Laurence – CHARDON Patrick – SALAMON Gérard

**Absents :** MEYMENT Hervé – GURLIAT Romain – DUFOURD Pierrick

**Secrétaire de séance :** SAUTHIER Gilles

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU BUDGET**

Le président, Yves DUPRAZ ouvre la séance et donne la parole à Monsieur Paris.

**I – PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			2012	RECETTES		
LIBELLE	PREVU	REALISE		LIBELLE	PREVU	REALISE
011 Charges à caractères général	1 062 439,00	1 026 083,41		70 Produit des services	143 550,00	145 639,97
012 Charges de personnel	659 900,00	645 810,29		73 Impôts et taxes	2 001 683,00	2 046 118,00
65 Autres charges	504 100,00	481 142,64		74 Dotations et participations	522 108,00	484 905,08
66 Charges financières	40 000,00	33 520,00		75 Autres produits gestion	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00		013 Attenuation charges	32 000,00	35 473,37
014 Atténuation de produits	341 504,00	341 504,00		76 Produits financiers	1 000,00	2 160,00
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00		77 Produits exceptionnels	2 000,00	2 629,47
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>2609943,00</b>	<b>2528060,94</b>		<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>2 702 341,00</b>	<b>2 716 925,89</b>
023 Virement à la section investissement	508478,22	0,00		042 Op. Ordre Transfert entre sections	19 815,00	19 815,00
042 Op. Ordre transfert entre sections	226629,32	226629,32		043 Op. Ordre interieur section	0,00	0,00
043 Op. Ordre interieur section	0,00	0,00		<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>19 815,00</b>	<b>19 815,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>735107,54</b>	<b>226629,32</b>		<b>TOTAL RECETTES EXERCICE</b>	<b>2 722 156,00</b>	<b>2 736 740,89</b>
<b>TOTAL DEPENSES EXERCICE</b>	<b>3345050,54</b>	<b>2754690,26</b>		002 Excédent fonctionnement rep.	622 895,00	622 894,54
002 Déficit fonctionnement reporté	0,00	0,00		<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>3 345 050,54</b>	<b>3 359 635,43</b>
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>3345050,54</b>	<b>2754690,26</b>				

  

RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT		
De l'Exercice :	Déficit	-17 949,37
Reporté	Excédent	622 894,54
<b>Résultat Global :</b>	Excédent	<b>604 945,17</b>



SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES
16 Remboursements emprunts	57 000,00	54 704,58		10222 Fctva	50 800,00	20 232,00	
20 Etudes	217 000,00	30 653,48		10223 Taxe locale équipement		0,00	
204 Subventions d'équipement versées	130 000,00						
21 Immobilisations corporelles	344 500,00	50 590,89		1068 Affectation du résultat	234 253,23	235 067,52	
2111 Terrains							
2117 Bois et forêts				13 Subventions	419 500,00	0,00	
21312 Bâtiments				1321			
21568 Service incendie				1322			
2158 Autres				1323			
2183 Matériel de bureau/informatique				16 Emprunts	519 407,46	0,00	
<b>23 Immobilisations en cours</b>	<b>1 160 000,00</b>	<b>0,00</b>		27		200 000,00	
2313 Constructions							
2315 Installations				024 cessions			
2318 Voies							
139 Amortissement subvention		0,00		266			
<b>27 Placements</b>		0,00					
<b>Opérations Gymnase</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>Opérations Gymnase</b>		<b>0,00</b>	
<b>Opérations Ecole maternelle</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>Opérations Ecole maternelle</b>		<b>0,00</b>	
<b>Opération 17</b>				<b>Opération 17</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 908 500,00</b>	<b>135 948,95</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 223 960,69</b>	<b>455 299,52</b>	<b>0,00</b>
042 Op. Ordre entre sections	19 815,00	19 815,00		01 Autofinancement	508 478,22	0,00	
Op. Patrimoniales	0,00	0,00		Op. Ordre entre	226 629,32	226 629,32	
<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>19 815,00</b>	<b>19 815,00</b>	<b>0,00</b>	Op. Patrimoniales	0,00	0,00	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 928 315,00</b>	<b>155 763,95</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>226 629,32</b>	<b>226 629,32</b>	<b>0,00</b>
Déficit investissement reporté	30 753,23	30 753,23		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 959 068,23</b>	<b>681 928,84</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DEPENSES :</b>	<b>1 959 068,23</b>	<b>186 517,18</b>	<b>0,00</b>	Résultat	0,00	0,00	
				<b>RESULTAT GLOBAL RECETTES</b>	<b>1 959 068,23</b>	<b>681 928,84</b>	<b>0,00</b>
Résultat de l'Exercice :		Excédent					
Résultat Reporté		Déficit					
Résultat global de l'exercice		Excédent					
Solde reste à réaliser							
<b>RESULTAT GLOBAL INVESTISSEMENT :</b>		<b>Excédent</b>					
Affectation résultat de fonctionnement					0,00		
Solde à financer					0,00		
Excédent disponible à reprendre en section de fonctionnement					604 945,17		

Il est donc constaté que le compte administratif de l'exercice 2012 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 604 945.17 € et un excédent cumulé d'investissement de 504 411.66 €.



## DECISION :

Il est décidé de reporter la somme de 604 945.17 euros en section de fonctionnement et de reporter la somme de 504 411.66 € en section d'investissement.

Le président de la Communauté de Communes se retire.

M. SANTONI Michel, 2<sup>ème</sup> vice-président fait procéder au vote.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité, 18 voix pour.

## II – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 :

Le compte administratif et le compte de gestion présentent les mêmes résultats.

**DECISION :** Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

## III – Présentation et vote du budget primitif :

Monsieur Paris annonce au Conseil Communautaire que le montant de la dotation forfaitaire s'élève à la somme de 336 132 €.

Le budget de fonctionnement est présenté dans les grandes lignes puisqu'une présentation détaillée a déjà été faite lors d'une précédente réunion.

BUDGET GENERAL							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
N° CPTES	LIBELLES	Pour mémoire réalisation 2012	Prévisions 2013	N° CPTES	LIBELLES	Pour mémoire réalisation 2012	Prévisions 2013
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 026 083,41	1 177 370,00	70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE 1	145 639,97	108 950,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	645 810,29	716 180,00	73	VENTES DIVERSES		
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE : dont :	481 142,64	546 500,00	74	IMPOTS ET TAXES	2 046 118,00	2 102 080,00
	- Indemnités président et vices présidents	35 944,09	43 000,00	75	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	484 905,08	677 233,00
	- Cotisations retraites	1 268,80	1 500,00	76	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
	- Formation			76	PRODUITS FINANCIERS	2 160,00	
	- Contribution aux organismes de regroupement	356 656,59	400 000,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	35 473,37	10 000,00
	- Subventions aux associations	95 000,00	95 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 629,47	
66	CHARGES FINANCIERES	33 520,60	40 000,00	042	opérat. D'ordre	19 815,00	17 215,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000,00	002	EXCEDENT FONCTIONNT REPORTE	622 894,54	604 945,17
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT		488 866,16				
022	DEP. IMPREVUES						
042	Opérat. d'ordre	226 629,32	208 003				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (FN GIR)	341 504,00	341 504				
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 754 690,26</b>	<b>3 520 423,17</b>		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 359 635,43</b>	<b>3 520 423,17</b>

Monsieur DUPRAZ indique que le budget de fonctionnement a été établi sans augmenter les Taux des différents impôts locaux pour l'année 2013, à savoir :

<b>Taxe d'Habitation</b>	<b>8.88 %</b>
<b>Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties</b>	<b>5.98%</b>
<b>Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties</b>	<b>39.64%</b>
<b>Taxe Professionnelle</b>	<b>9.56%</b>



SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLES	Reste à réaliser 2012	Prévisions 2013	LIBELLES	Restes à réaliser 2012	Prévisions 2013
Remboursement capital	- €	67 000,00 €	FCTVA 2011		19 972,70€
Etudes	Piscine + Synthétique	- €	100 000,00 €	FCTVA 2012	
	ZAE Chez Merlin	- €	200 000,00 €	Subvention SENTIERS	48 500,00€
Travaux piscine		120 000,00 €	Subvention passage au numérique		16 000,00€
Logiciel création d'affiche	- €	2 000,00 €	Subvention Ecole maternelle H-Poche		325 648,00€
Matériel de bureau et informatique : coffre fort		1 000,00 €	Subvention travaux cinéma		150 000,00€
Mobilier		5 000,00 €	Emprunts école maternelle H-Poche		400 000,00€
Autres Matériel		40 702,53 €	Emprunt cinéma		200 000,00€
Travaux cinéma de Villard : Bâtiment + équipement cinéma de Villard		500 000,00 €	Emprunt ZAE		150 000,00€
Achat d'un Gerbeur + Signalétique + Rideau pour mettre à l'abris le gerbeur		8 000,00 €	Compte à terme		200 000,00€
ECOLE MATERNELLE HABERE-POCHE : Constructions : école maternelle H Poche		1 154 484,00 €	Virement de la section de fonctionnement		488 866,16€
Gymnase : Tracé du terrain de Volley Ball		6 000,00 €	Dotations aux amortissements		208 003,01€
Ecole Maternelle Boège : Rideau 2 classes + salle de motricité		67 000,00 €	001 Excedent d'investissement reporté		504 411,66€
Ecole Maternelle Boège : Abris de rangement					
Ecole Maternelle Boège : remplacement des dalles de plafond					
Etanchéité toit terrasse Ecole maternelle de Boège					
Barrière stade + radiateur		3 000,00 €			
Sentiers VTT + Passerelle		120 000,00 €			
Travaux fuite Gymnase		50 000,00 €			
Mise en conformité électrique : école maternelle - Vestiaires et stade		50 000,00 €			
Compte à terme		200 000,00 €			
Amortissement subventions		17 215,00 €			
001 Déficit d'investissement reporté					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>2 711 401,53 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>2 711 401,53 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>2 711 401,53 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>2 711 401,53 €</b>

## DECISION :

Le conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**VOTE** le budget général 2013 qui s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 3 520 423.17 €

Recettes : 3 520 423.17 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 2 711 401.53 €

Recettes : 2 711 401.53 €

**Vote** le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à **8.79 %**



## TRANSPORTS SCOLAIRES :

Monsieur Dupraz rappelle que le coût de la carte n'a pas évolué depuis 2010 et propose d'augmenter les tarifs d'inscriptions aux transports scolaires de la manière suivante :

- 65 € par enfant
- Si plusieurs enfants sur le même circuit : 60 euros pour le 1<sup>er</sup> enfant, 55 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant, et 25 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant.

Madame Duret trouve que cela représente une majoration conséquente d'un seul coup, environ 10 % et compte tenu de la crise il faudrait augmenter la carte mais pas d'autant.

### **VOTE POUR L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA CARTE DE 5 EUROS :**

- Pour : 03 (M. Dupraz – M. Sauthier – M. Musard)
- Contre : 14
- Abstention : 02 (M. Bouvier – M. Letondal)

### **VOTE POUR L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA CARTE DE 2 EUROS SOIT :**

- 62 € par enfant
- Si plusieurs enfants sur le même circuit : 62 euros pour le 1<sup>er</sup> enfant, 52 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant, et 22 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant.

Résultat du vote :

- Pour : 15
- Contre : 02 (M. Bouvier - M. Letondal)
- Abstention : 02 (M. Mauron - M. Dupraz)

## PISCINE : VOTE TARIFS D'ENTRÉE 2013

**DECISION :** Le conseil communautaire décide à l'unanimité de maintenir les tarifs d'entrée à la piscine intercommunale pour la saison 2013.

## DECHETTERIE

### I - ACHAT D'UN GERBEUR POUR GAGNER DE L'ESPACE DE STOCKAGE AU SOL À LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE EN VUE DE L'ACCUEIL DE NOUVELLES FILIÈRES (DEEE)

Trois devis ont été demandés à trois entreprises différentes. Il est proposé de retenir l'offre de la société Toyota / BT qui est l'offre la plus adaptée à nos contraintes (revêtement du sol goudron et béton, irrégularité du sol, compacité, hauteur d'élévation, réseau de maintenance avec mécaniciens localisés dans la Vallée de l'Arve).

**DECISION :** Le conseil communautaire autorise le président à signer la proposition commerciale de la société Toyota / BT qui s'élève à 6780€ HT pour l'acquisition d'un gerbeur Staxio SWE080L.



## II - MISE EN PLACE DE LA COLLECTE DES TEXTILES À LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Selon la dernière étude de caractérisation des Ordures Ménagères effectuée en Vallée Verte par le SIDEFAGE, on retrouve 7kg/hab/an de textile dans les Ordures Ménagères. Cela représente 140 tonnes de textile sur une année à l'échelle de notre territoire.

M. Mattuzzi est entré en contact avec le responsable du Relais 38 qui est le principal opérateur de la collecte des textiles. La prise en charge de cette collecte n'engendre aucun surcoût pour la collectivité et permet même à la CCVV de réaliser une économie de l'ordre de 300€ par tonne de textile collectée.

Il est proposé au conseil communautaire de mettre en place rapidement la filière textile en commençant par l'implantation d'un conteneur à la déchetterie intercommunale. Dans un second temps, la CCVV pourrait organiser une réunion avec les mairies intéressées pour mettre d'autres conteneurs dans la Vallée et rencontrer le Secours Catholique pour voir si ce dernier peut être intéressé par un éventuel partenariat à définir.

La mise en place de la collecte des textiles permettrait à la CCVV de :

- diminuer le tonnage des OM et les coûts de gestion des Om => 300€ d'économie par tonne de textile collectée.
- Valoriser des déchets (revente des vêtements de bonne qualité dans les boutiques à bas prix, acheminement de textile sur le sol africain, fabrication d'un isolant thermique et de fibres...)
- Le Relais => création d'emploi d'insertion

M. Musard trouve regrettable et déplacé de ne pas avoir demandé en amont l'avis au Secours Catholique de Boège pour savoir si cette mesure pouvait l'impacter car nous ne savons pas à l'heure actuelle si le Secours Catholique collecte ou non le textile. M. Mauron estime effectivement que si le Secours Catholique collecte le textile, la mise en place de ces conteneurs va nuire à l'association car les habitants de la vallée vont choisir la solution de facilité en déposant leurs textiles dans les conteneurs.

**DECISION :** Vote pour la mise en place de la filière textile par l'implantation d'un conteneur à la déchetterie intercommunale :

- Pour : 16
- Contre : 2 (M. Musard et M. Mauron)
- Abstention : 1 (M. Saillet).

